

## COMMUNE DE LEYME

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE

#### Séance du mercredi 8 décembre 2021 à 20h30

Convocations adressées le 2 décembre 2021

Présents : Mrs Tillet, Mamoul, Pellat, Erales, Descargues et Mmes Laroze, Marcihac, Cavarroc et Mazot.

Absents excusés : MM. Brun, Roumegous et Verove

Pouvoir(s) : M. Brun à Mme Cavarroc et M. Roumegous à M. Tillet

Début de la séance : 20h40

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du précédent compte-rendu
  
- 1. Délibération sur le choix de gestion des absences COVID
- 2. Délibération sur Mission de remplacement du CDG46
- 3. Délibération sur les montants des CIA
- 4. Délibération DM travaux gouttières du Village Vacances
- 5. Délibération renouvellement adhésion ADS (Autorisation Droit des Sols) Urbanisme Grand-Figeac
- 6. Délibération pour approbation nouveau classement des voies communales
- 7. Délibération pour avis sur les RPQS Eau et Assainissement
- 8. Délibération pour avis sur les RPQS SPANC

- **Approbation du compte rendu du 21/10/2021**

Compte rendu approuvé à l'unanimité

#### **1. Délibération sur le choix de gestion des absences COVID**

Il convient comme pour l'an passé de statuer sur la prise en compte ou non des absences liées au Covid.

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, **pour l'année 2021**, d'appliquer le choix 2 (arrêt dérogatoire sans jour de carence) et de ne pas impacter le calcul de la prime annuelle versée au personnel communal et garder les règles d'application usuelle

#### **2. Délibération sur Mission de remplacement du CDG46** **(Centre de Gestion du Lot)**

Suite à la dénonciation des conventions existantes, il convient de délibérer sur la nouvelle convention avec le service de remplacement et missions temporaires du Centre de Gestion.

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de signer la nouvelle convention

### **3. Délibération sur les montants des CIA (Complément Indemnitaire Annuel)**

Il a été décidé de reporter ce point, l'ensemble des évaluations n'ayant pas été encore finalisées.

### **4. Délibération pour Décision modificative suite aux travaux gouttières du Village Vacances**

Les travaux de gouttières avaient été prévus au budget en partie « Investissement » mais la Trésorerie a demandé à ce que cela passe en « Fonctionnement », l'intitulé de la facture étant « Réparations »

Il convient donc de régulariser les écritures comptables.

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider cette régularisation d'écritures

### **5. Délibération renouvellement adhésion ADS (Autorisation Droit des Sols) Urbanisme Grand-Figeac**

Suite à la prise de fonction de Mme Mollo en tant que responsable du service d'urbanisme, il convient de prendre une délibération pour continuer à pouvoir profiter du service de délégation de signature sur les documents et courriers relatifs à l'instruction des demandes d'urbanisme.

La signature de l'acte continue à relever uniquement du maire.

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de signer cette nouvelle convention

### **6. Délibération pour approbation nouveau classement des voies communales**

Suite à la saisine du SDAIL en date du 9 avril 2021 pour l'aide au classement de voies nouvelles de la voirie communale, suite à la lecture par M. le Maire et M. Mamoul des documents:

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer :
- la surface des voies communales à caractère de place à **4 650 ml**
  - la longueur de chaussées des voies communales à caractère de rue à **2 064 ml**
  - la longueur de chaussées des voies communales à caractère de chemin à **33 161 ml**

## **7. Délibération pour avis sur les RPQS Eau et Assainissement (Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service)**

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales, le Maire présente au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné,

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les RPQS 2020 de l'eau et de l'assainissement

## **8. Délibération pour avis sur les RPQS SPANC (Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service – Service Public de l'Assainissement Non Collectif)**

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif,

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les RPQS 2020 du SPANC

### **• Questions diverses**

- Fiche de collecte des coordonnées des élus dans le cadre du RGPD : afin d'être conforme avec les directives du RGDP (Protection de Données), il convient pour chaque élu de remplir la feuille de collecte.

- ⇒ Fait par les élus présents

- Qui peut se charger de faire l'état des lieux de sortie du logement communal ancienne poste de Mme Breschi

- ⇒ M. Mamoul s'en chargera

- Temps partiel Julia : demande de prolongation à 80% pour 6 mois à compter du 26/03/2022

- ⇒ Accordé

**Fin de la séance : 22h45**

